

Chantal Guittet

DÉPUTÉE DU FINISTÈRE



LETTRE N°22 • MES ACTIVITÉS DE MAI 2015

Collège : une réforme indispensable pour faire reculer l'échec scolaire



Les programmes n'ont pas encore été adoptés.

Ils font l'objet d'une **consultation** engagée par la ministre **jusqu'au 12 juin**, pour recueillir les réactions et les suggestions de la communauté pédagogique et éducative. À l'issue de celle-ci, une synthèse sera élaborée par la Direction générale de l'enseignement scolaire, rendue publique et transmise au Conseil supérieur des programmes qui établira les programmes.

Aujourd'hui, le collège ne garantit pas l'acquisition des valeurs et des savoirs fondamentaux. Il est insuffisamment adapté aux élèves et ne permet plus la réussite de tous. Ce constat fait l'unanimité.

La réforme du collège définit **la nouvelle organisation pédagogique** et se place dans la continuité de notre objectif : **mieux apprendre pour mieux réussir.**

Tous les élèves bénéficieront en collège :

► D'un apprentissage renforcé des langues

- Après une première langue vivante débutée en CP, tous les élèves commenceront la deuxième langue vivante en 5^{ème},
- L'apprentissage du Latin dès la cinquième pour ceux qui le souhaitent.

► D'un accompagnement personnalisé

- 3 heures par semaine en 6^{ème} et 1 heure par semaine pour le reste de la scolarité.

► De plus d'heures en petits groupes

- 60 heures en groupe à effectifs réduits, grâce à la création de 4 000 postes supplémentaires.

► D'Enseignements Pratiques Interdisciplinaires

- Ils apprendront aux élèves à travailler autrement, en groupe, et donneront aux collégiens de nouvelles compétences adaptées au monde actuel.

La réforme du collège a pour but de permettre la réussite de tous, en réduisant le nombre de décrocheurs, qui s'élèvent actuellement à plus de 140 000.



Mes travaux parlementaires ont porté sur :

► La proposition de loi relative à la protection de l'enfant.

J'ai présenté des amendements visant à mieux prendre en compte **les liens entre frères et sœurs, ainsi que les parents dans les relations avec l'aide sociale à l'enfance.** J'ai proposé d'autres mesures, reprises par la rapporteure, visant à **mieux protéger l'enfant en cas d'adoption simple** ou en cas de **conflit d'intérêt** entre les parents et l'aide sociale à l'enfance. **Je me suis mobilisée contre la pratique de l'utilisation de tests osseux** pour déterminer l'âge de jeunes immigrés en cas de doute sur leur minorité et sa prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance. Ces tests seront désormais encadrés. Je regrette néanmoins qu'ils n'aient pas été tout simplement interdits.

► Le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte.

J'ai déposé un amendement concernant les combustibles solides de récupération et la possibilité pour les îles d'être autonomes en matière d'énergie.

► Le projet de loi relatif au dialogue social et à l'emploi.

J'ai cosigné les amendements visant à faire progresser l'égalité femmes homme au sein des entreprises. J'ai proposé plusieurs amendements sur la représentativité des salariés des TPE.

Dynamiser les exportations de nos PME : ma proposition de loi adoptée à l'unanimité !



Mercredi 13 mai dans l'hémicycle, ma proposition de loi visant à faciliter les activités des PME pratiquant le "grand export" a été soumise au vote de mes collègues députés et a été adoptée à l'unanimité.

Les entreprises françaises, exportant hors de l'Union Européenne, souffrent d'un désavantage compétitif résultant de la transcription très stricte dans notre droit français de la directive sur les délais de paiement. Ma proposition de loi atténue le désavantage compétitif en introduisant, pour les PME de négoce international vendant des marchandises hors Union européenne, une extension du délai de paiement à 90 ou 120 jours selon la taille du fournisseur. Ce texte ayant été adopté à l'unanimité, le travail que j'ai mené depuis plus de deux ans porte enfin ses fruits !



[Voir la video de ma question orale au gouvernement sur : L'action de la France contre Daech](#)



Les missions du Conservatoire du littoral : échange avec les maires



Lundi 11 mai, à la demande de certains élus de ma circonscription, j'ai invité **Mme Viviane Le DISSEZ, députée des Côtes d'Armor et Présidente du Conservatoire du littoral**, ainsi que **Mr Didier OLIVRY, délégué du Conservatoire du littoral en Bretagne**, à venir échanger avec les maires sur les questions liées à la protection du littoral.

La mission du Conservatoire est double, procéder à l'acquisition des sites naturels menacés et garantir la qualité et les équilibres écologiques de ces derniers.

Le Conservatoire ne gère pas lui-même les terrains qu'il possède. Il passe des conventions de gestion avec les collectivités locales, des organismes ou des associations compétents, ou des agriculteurs.

Grâce à l'action du Conservatoire du littoral, menée en partenariat avec les élus locaux et les associations, **de nombreux espaces fragiles et menacés en bord de mer sont protégés mais aussi aménagés pour l'accueil du public**. Ce sont environ 2 terrains par semaine que le Conservatoire achète en Bretagne !

Nous avons évoqué avec la Présidente du Conservatoire le projet de valorisation du site de l'île Vierge, dotée du plus haut phare en pierre de taille d'Europe ! L'objectif ? En faire un site touristique écologiquement protégé et incontournable de notre territoire !



À l'Agenda de juin

- ▶ Projet de loi pour la croissance et l'activité (dite loi Macron) en nouvelle lecture.
- ▶ Proposition de loi instaurant une action de groupe en matière de discrimination et de lutte contre les inégalités.
- ▶ Proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel.



J'ai interrogé le gouvernement sur :

- ▶ [Les délais d'autorisation de mise sur le marché de nouveaux médicaments](#)



Le Gouvernement m'a répondu sur :

- ▶ [Les modalités de versement du complément de libre choix d'activité](#)
- ▶ [sur la situation des chrétiens d'Irak et de Syrie face à l'État islamique](#)
- ▶ [la hausse des tarifs SNCF](#)



Sur le terrain, avec mon équipe, j'ai rencontré :

▶ Des acteurs institutionnels :

- Viviane Le Dissez, présidente du Conservatoire du Littoral, et Didier Olivry, délégué régional, lors d'une réunion avec les maires de la circonscription.
- Le maire de Plouider René Paugam, les élus locaux, les associations patriotiques et l'association du Souvenir Français lors de l'inauguration de la nouvelle place du Monument aux morts.
- Le maire Gildas Bernard et les élus municipaux de Plounévez-Lochrist lors d'une visite de circonscription.
- Le maire Philippe Héraud et les élus municipaux de Plouénéventer lors d'une visite de circonscription.
- Le maire Yvon Bescond et les élus de La Forest-Landerneau lors de l'inauguration d'une opération mixte habitat/service Pharmacie au carrefour du Château.
- Monsieur Videlaire, Préfet de Finistère, le Vice-amiral d'escadre, Emmanuel De Oliveira, les maires du secteur de la BAN de Landivisiau, lors d'une rencontre sur la révision du plan d'exposition au bruit.



Inauguration de la nouvelle place du Monument aux Morts à Plouider

▶ Des acteurs économiques et sociaux :



Exploitation maraîchère à Plounévez-Lochrist

- Christian Simon et Emmanuelle Lion lors de la visite de leur exploitation porcine et laitière à Plouénéventer.
- Le groupe Tromelin nutrition lors de ma visite de circonscription à Plouénéventer.
- Les représentants de l'association des commerçants de Plouescat.
- Les unions départementales et locales des syndicats de salariés lors d'une réunion de travail sur le projet de loi relatif au dialogue social et à l'emploi.
- Les organisateurs et exposants lors du Forum de Ploudaniel.
- Luc Calvez lors de la visite de son exploitation maraîchère bio à Plounévez-Lochrist

▶ Des acteurs associatifs et habitants :

- Les bénévoles et organisateurs du 7^{ème} tournoi national de tennis de table à Saint-Divy.
- Des représentants de l'association des paralysés de France.
- Les membres de l'association Aux marins lors d'une cérémonie du souvenir à Plougouvelin.
- Les élèves et enseignants de la maison familiale rurale de Landivisiau lors d'une revue de presse animée par les élèves.
- Les associations patriotiques lors du 70^{ème} anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945 au Relecq-Kerhuon et à Landerneau.



Avec Mr Tromelin et les élus de Plouénéventer

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

28, Rue du Général de Gaulle • 29260 Lesneven
Tél. 02 98 00 99 81 • Fax 02 98 00 11 26
contact@chantalguittet29.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h30

ASSEMBLÉE NATIONALE

126, Rue de l'Université • 75355 Paris 07 SP

Collaborateurs : L'administration générale est assurée par Christine Kermarec. Anthony Quéguineur et Marion Maury Finetti s'occupent des demandes individuelles et institutionnelles (syndicats, associations, collectivités).

